



## 17<sup>TH</sup> SESSION

OF THE INTERGOVERNMENTAL  
COMMITTEE FOR THE  
SAFEGUARDING OF THE  
INTANGIBLE CULTURAL  
HERITAGE

RABAT-MOROCCO

Convention pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel

# 17ÈME SESSION DU COMITÉ INTERGOUVERNEMENTAL DE SAUVEGARDE DU PATRIMOINE CULTUREL IMMATÉRIEL

Rabat, Royaume du Maroc  
28 novembre - 3 décembre 2022



# INFORMATIONS SUR LES VISAS



Le lien ci-dessous indique les nationalités nécessitant un visa de court séjour pour entrer au Maroc :  
<https://www.consulat.ma/fr/liste-des-pays-dont-les-ressortissants-sontdispenses-du-visa-dentree-au-maroc>

Pour plus d'informations, ou pour toute autre question concernant les conditions d'obtention d'un visa pour entrer au Maroc, contacter la Délégation permanente du Royaume du Maroc auprès de l'UNESCO



Email : [dl.maroc@unesco-delegations.org](mailto:dl.maroc@unesco-delegations.org)



Tél. : (+33) (1) 45 68 34 27